

## Annexe 1 - THÉÂTRE SAINT-LOUIS - SPECTACLES ET TARIFS SAISON 2023-2024

DATES (À titre informatif)	SPECTACLES	COMPAGNIES/PRODUCTIONS (À titre informatif)	TARIFS	TYPES DE CONTRAT	SPÉCIFICITÉ	ÉLIGIBLE MÉDIATION
10/10/23	<b>Berlin Berlin</b>	Pascal Legros Organisation	B	Co-réalisation	non	non
17/10/23	<b>A. Manoukian " Les pianos De Gainsbourg</b>	Cashmere Prod	B	Co-réalisation	non	non
19/10/23	<b>No Limit</b>	SUDDEN THÉÂTRE - Théâtre des Béliers Parisiens	D	Cession	♥	oui
09/11/23	<b>Dyptik " Dans l'engrenage "</b>	Delta Danse	D	Cession	♥	oui
14/11/23	<b>Garou</b>	Book Your Show	A	Cession	non	oui
16/11/23	<b>Les Crapauds Fous</b>	SUDDEN THÉÂTRE - Théâtre des Béliers Parisiens	D	Cession	♥	oui
22 et 23/11/23	<b>Souffle !</b>	Cie Charabia	J	Cession	non	oui
26/11/23	<b>ONPL – Requiem de Mozart</b>	ONPL	C	Cession	non	oui
30/11/23	<b>Kheiron " Dragon "</b>	Centaure Production	C	Cession	non	oui
07 et 08/12/23	<b>Cendrillon de J. Pommerat</b>	Anjou Théâtre	B	Anjou Théâtre	♥	oui
13 et 14/12/23	<b>Up !</b>	Cie LagunArte	J	Cession	hors abonnement	oui
13/12/23	<b>Demain la revanche</b>	JMD Production	A	Co-réalisation	non	non
15/12/23	<b>Les Souliers Rouges</b>	Indigo Productions	A	Co-réalisation	non	non
21, 22 et 23/12/23	<b>Mad in Finland</b>	Production Galapiat Cirque	D	Cession	♥	oui
09 et 10/01/24	<b>Le Voyage de Gulliver</b>	Anjou Théâtre	A	Anjou Théâtre	♥	oui
14/01/24	<b>Sens dessus dessous</b>	Arts Live	B	Cession	non	oui
19/01/24	<b>Manu Payet</b>	ACCES Concert	B	Co-réalisation	non	non
01/02/24	<b>Alice – B.Dance</b>	Delta Dance	C	Cession	non	oui
14 et 15/02/24	<b>Kréatures</b>	Théâtre de l'Equinoxe	J	Cession	hors abonnement	oui
15/02/24	<b>Émilie Simon</b>	Caramba Culture Live	E	Cession	♥	oui
21/02/24	<b>J'ai des doutes – Devos / Morel</b>	Les Productions de l'explorateur	C	Co-réalisation	non	non
06/03/24	<b>Le jour du kiwi</b>	Pascal Legros Organisation	A	Cession	non	oui
12/03/24	<b>Pablo Mira</b>	POW POW POW	C	Co-réalisation	non	non
14/03/24	<b>Whitney Shay</b>	On the road again Production	E	Co-réalisation	♥ Cup of blues	non
19 et 20/03/24	<b>Entre Ciel et Mer – Cirque Éloize</b>	Cirque Éloize	D	Cession	non	oui
26/03/24	<b>Je ne cours pas, je vole</b>	Atelier Théâtre Actuel	D	Cession	non	oui
28/03/24	<b>Les Françaises</b>	Blue Line	B	Co-réalisation	non	non
03/04/24	<b>Claudio Capéo</b>	Caramba Culture Live	A	Cession	non	oui
06/04/24	<b>ONPL- L'Empereur</b>	ONPL	C	Cession	♥	oui
10 et 11/04/24	<b>Karl</b>	Cie Betty BoiBrut'	J	Cession	hors abonnement	oui
11/04/24	<b>Tutu</b>	Quartier Libre	C	Co-réalisation	non	non
17/04/24	<b>Une idée géniale</b>	Ma Tournée	C	Cession	non	oui
19/04/24	<b>The Amazing Keystone Big Band</b>	Moose	D	Cession	non	oui
22 et 24/05/24	<b>Reflets</b>	Cie 3 x Rien	J	Cession	hors abonnement	oui
23/05/24	<b>Ciné – concert</b>	Le Printemps des Orgues	G	CSPO	non	non

**JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE L'ESPACE BILLETTERIE :**

- À compter du mardi 5 septembre 2023 jusqu'au vendredi 24 mai 2024
- Du mardi au vendredi de 14h à 18h30

**OUVERTURE DES ABONNEMENTS :**

- À compter du mardi 5 septembre 2023 par internet et au guichet (exceptionnellement en continu de 10h à 18h30 le premier jour d'ouverture)

**OUVERTURE DE LA BILLETTERIE INDIVIDUELLE :**

- À compter du mardi 12 septembre 2023 par internet et au guichet (exceptionnellement en continu de 10h à 18h30 le premier jour d'ouverture)
- Exceptionnellement les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023 de 14h à 18h30
- Par téléphone : à partir du jeudi 14 septembre 2023

**OUVERTURE DE LA BILLETTERIE LES JOURS DE SPECTACLE :**

- En semaine : l'espace " billetterie " est ouvert sans interruption, de 14h jusqu'au début du spectacle
- Les samedi et dimanche : l'espace " billetterie " est ouvert 1h avant le début du spectacle

**FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA BILLETTERIE :**

- Du samedi 23 décembre 2023 au soir jusqu'au lundi 8 janvier 2024 inclus
- Du samedi 4 mai 2024 au soir jusqu'au lundi 20 mai 2024 inclus

## THÉÂTRE SAINT-LOUIS SAISON 2023/2024

### Grille tarifaire des spectacles

TARIF		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	Z
Tarif plein		40 €	35 €	30 €	26 €	23 €	20 €	18 €	15 €	10 €	5 €	42 €
Tarif réduit		38 €	33 €	28 €	24 €	21 €	18 €	16 €	13 €	8 €		40 €
Tarif très réduit		28 €	23 €	18 €	14 €	11 €	10 €	9 €	9 €	5 €		
Tarif spécifique		25 €	20 €	15 €	11 €	8 €	7 €	6 €	6 €	2 €		
Tarif dernière minute		10 €	10 €	10 €	10 €	10 €						
Tarif médiation (*)		25 €	20 €	15 €	10 €	9 €	8 €	5 €	5 €	5 €	4 €	
Tarif famille											15 €	
Abonnement	Agglo	35 €	30 €	25 €	21 €	18 €	15 €	11 €	10 €	6 €		37 €
	Hors Agglo	38 €	33 €	28 €	24 €	21 €	18 €	16 €	13 €	8 €		
	Très réduit	25 €	20 €	15 €	11 €	9 €	8 €	7 €	7 €	5 €		

Frais annexes

Frais de gestion vente Web (par panier) : 1 €

Duplicata de billet (par billet) : 1 €

## THÉÂTRE SAINT-LOUIS SAISON 2023/2024

### Modalités tarifaires

#### ❶ MODALITÉS GÉNÉRALES DE LA BILLETTERIE :

- Dans le cadre de la saison du Théâtre Saint-Louis, il est proposé des abonnements et de la billetterie individuelle. Le premier jour de mise en vente des billets individuels, chaque spectateur ne peut retirer que 4 billets au maximum par spectacle choisi. Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables, sauf en cas d'annulation du spectacle.
- Les réservations des spectacles sont ouvertes aux dates indiquées dans le programme. Pour les réservations de groupes, le règlement des places doit être effectué au plus tard 1 mois après la date de réservation. Dans tous les cas, le règlement doit intervenir, au minimum, 8 jours avant la date du spectacle.
- Pour les tarifs réduits, tarifs très réduits, abonnements Agglomération, abonnements très réduits et passeports nouveaux choletais, un justificatif est indispensable pour pouvoir bénéficier, à titre personnel, de cet avantage tarifaire. Ce justificatif pourra être demandé à tout moment (lors du retrait des billets, lors de l'accès en salle...)
- Les modalités et tarifs sont applicables sauf clause(s) contractuelle(s) particulière(s) liant Cholet Agglomération aux producteurs.

#### ❷ MOYENS DE PAIEMENT :

- espèces,
- chèque,
- carte bancaire,
- prélèvement automatique,
- mandat administratif,
- E-Pass jeunes délivré par le Conseil Régional,
- Pass Culture délivré par l'État,
- bon cadeau du Théâtre Saint-Louis.

⑥ BILLETTERIE INDIVIDUELLE :

TARIF PLEIN		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Tout public	/	Ouverture simultanée sur le Web et au guichet

TARIF RÉDUIT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Carte CNAS, CEZAM	Carte ou attestation en cours de validité	Justificatif obligatoire
Spectateurs de 60 ans et plus	Pièce d'identité	
Abonnés TSL et autres structures partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays)	Carte d'abonné en cours de validité	
Spectateurs de " A Cup of Blues "	Billet acheté dans le cadre " A Cup of Blues "	Un billet acheté dans les salles partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays) donne droit au tarif réduit pour le concert du Théâtre Saint-Louis et réciproquement.
Membre d'un groupe constitué	/	Groupe à partir de 10 personnes achetant leur place en même temps

TARIF TRÈS RÉDUIT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	Pièce d'identité ou livret de famille	Justificatif obligatoire
Étudiants	Carte d'étudiant	
Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	Avis de situation ou avis de paiement, ou justificatif RSA, actualisés depuis moins de 2 mois	
Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés	Avis de notification de l'AAH ou attestation de la structure d'hébergement datant de moins de 2 mois	
Professionnels bénéficiant d'une détaxe	/	En complément d'invitations, il pourra être proposé, à la discrétion du Directeur du Théâtre, des places au tarif très réduit appelées détaxes.

TARIF SPÉCIFIQUE		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs assis aux places allant de W2 à W32 et W1 à W31	/	En raison de la mauvaise visibilité, ces places bloquées peuvent être vendues, uniquement au guichet et seulement si le spectacle est complet.

**TARIF DE DERNIÈRE MINUTE**

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	Pièce d'identité ou livret de famille	Tarif unique, appliqué uniquement 1h avant la représentation, dans la limite des places disponibles et hors co-réalisations, sur présentation du justificatif.
Étudiants	Carte d'étudiant	

**TARIF FAMILLE**

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Tout public	/	Uniquement pour le tarif J ! Jusqu'à 6 billets par séance avec 2 adultes maximum

**TARIF MÉDIATION**

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Scolaires et groupes constitués	Liste des participants validée par le service médiation	Destiné aux groupes d'élèves des établissements d'enseignement (Scolaires, CRD, École d'Arts du Choletais, La Fabrique Chorégraphique...) sur certains spectacles, dans le cadre d'une démarche d'école de spectateurs.

**🕒 ABONNEMENT :****ABONNEMENT**

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Abonnés Agglomération	Justificatif de domicile	L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix sur le Web ou au guichet.
Abonnés hors Agglomération	/	L'abonnement permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif abonné pour 4 spectacles ou plus de la saison, dont un sera obligatoirement choisi dans la gamme " coup de cœur ". Sur présentation de la carte d'abonnement, son titulaire bénéficie du tarif abonné sur l'ensemble des autres spectacles de la saison non complets à l'abonnement. Si les spectacles sont complets à l'abonnement, l'abonné bénéficie alors du tarif réduit. Le titulaire d'un abonnement bénéficie du tarif réduit dans les autres lieux culturels partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays).

### ABONNEMENT TRÈS RÉDUIT

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièce d'identité ou livret de famille</li> <li>• Justificatif de domicile (pour les habitants de Cholet Agglomération)</li> </ul>	<p>L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix sur le Web ou au guichet.</p> <p>L'abonnement très réduit permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif abonné très réduit pour 3 spectacles ou plus de la saison, dont un sera obligatoirement choisi dans la gamme " coup de cœur ". Sur présentation de la carte d'abonnement, son titulaire bénéficie du tarif abonné très réduit sur l'ensemble des autres spectacles de la saison non complets à l'abonnement. Si les spectacles sont complets à l'abonnement, l'abonné bénéficie alors du tarif très réduit.</p> <p>Le titulaire d'un abonnement bénéficie du tarif réduit dans les autres lieux culturels partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays).</p>
Étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'étudiant</li> <li>• Justificatif de domicile (pour les habitants de Cholet Agglomération)</li> </ul>	
Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de situation ou avis de paiement ou justificatif RSA, actualisés depuis moins de 2 mois</li> <li>• Justificatif de domicile (pour les habitants de Cholet Agglomération)</li> </ul>	
Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de notification de l'AAH ou attestation de la structure d'hébergement datant de moins de 2 mois</li> <li>• Justificatif de domicile (pour les habitants de Cholet Agglomération )</li> </ul>	

### ⑥ GRATUITÉS :

#### BILLETS INVITÉS ET EXONÉRÉS

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Monsieur le Maire/Président de Cholet Agglomération	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Monsieur le 1 <sup>er</sup> Vice-Président de Cholet Agglomération	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Monsieur le Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la culture	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Membres du Bureau / Cholet Agglomération	/	2 places pour 1 des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public
Membres de la Commission Culture / Cholet Agglomération	/	2 places pour 1 des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public
Directeur de Cabinet	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Directeur Général des Services	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public
Directeurs Généraux Adjointes et Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération	/	2 places pour 2 des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public
Directeur de la Culture	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Invités du Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la Culture	/	100 places par saison sauf pour les co-réalisations
Productions des spectacles	/	Selon contrats ou conventions
Partenaires	/	Selon conventions
Presse	/	2 places par presse pour chacun des spectacles de la saison
Accompagnateurs de groupes	/	<p>- Pour les séances spécifiquement organisées pour les scolaires ou les spectacles Jeune Public, il sera accordé une place gratuite pour l'accompagnateur d'un groupe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 enfants pour les crèches,</li> <li>• 4 enfants des classes maternelles, IME, IMP et CLIS,</li> <li>• 8 enfants pour les écoles primaires et ULIS,</li> <li>• 10 élèves pour les collèges, lycées ;</li> </ul> <p>- Pour les séances tout public, ouvertes aux groupes d'élèves/étudiants, aux groupes d'enfants mineurs, il sera accordé une place gratuite accompagnateur par tranche de 10 élèves, hors spectacles en co-réalisation,</p> <p>- Pour les groupes constitués de personnes en situation de handicap, le nombre d'accompagnateurs sera défini avec les éducateurs concernés.</p>
Passeports nouveaux choletais	Sur présentation du coupon	Ce dispositif n'est pas accessible aux spectacles en co-réalisation.
Places CCAS/CIAS	Liste des participants	Des places gratuites pour certains spectacles de la saison pourront être proposées au CCAS/CIAS, en fonction de la jauge restant disponible dans la salle. Le CCAS/CIAS en définira les bénéficiaires. Ce dispositif n'est pas accessible aux spectacles en co-réalisation.
Invités du Théâtre Saint-Louis	/	Pour chacun des spectacles de la saison (sauf ceux en co-réalisation), le Directeur du Théâtre Saint-Louis peut attribuer des places gratuites dont le nombre n'excède pas 5 % du nombre de places disponibles. Ces dispositions incluent, notamment, les places jeux/concours diffusées à des fins promotionnelles.
Invités professionnels	/	Sur demande, en fonction des places restant disponibles (sauf co-réalisations), après validation du Directeur du Théâtre Saint-Louis.
Personnel permanent du Théâtre Saint-Louis	/	En fonction des places disponibles, 1 place pour chacun des spectacles de la saison sauf co-réalisations.
Personnel vacataire, intermittents	/	En fonction des places disponibles, 2 places pour les spectacles de la saison sauf co-réalisations.